

Il est facile de rembourser l'endettement public

Par Michel de Poncins

Après des décennies d'un sommeil artificiel entretenu par la propagande étatique, la population commence à prendre conscience de la bombe de l'endettement public. Philippe Herlin vient de publier à ce sujet un dossier dans l'excellent mensuel « Le cri du contribuable » qui comme toujours est fort bien documenté. Le titre : « Et si la France faisait faillite ? » C'est évidemment la question que tout financier sérieux et conscient de ses intérêts doit se poser à travers le monde. Or, je n'hésite pas à affirmer que cet endettement peut être remboursé et voici comment.

QUEL EST LE MONTANT ?

Le dossier précité se réfère à la dette publique de la France qui, selon l'INSEE, est de 1 535 milliards d'euros au 31 mars 2010. Mais l'auteur ne manque pas de montrer que l'État dans sa créativité arrive à cacher énormément de dettes « sous le tapis » et s'appuie en particulier sur l'exemple scandaleux de la SNCF. En fait c'est un exemple parmi des centaines d'autres. Il suffit d'évoquer les cautions publiques ; une caution publique est une claire invitation à dépenser sans limite en particulier dans l'intérêt des dirigeants de la structure protégée. Il existe une foule d'autres raisons de majorer fortement les chiffres officiels. Aucun « auditeur » même le plus informé ne pourra jamais mesurer la profondeur de l'endettement public français, ceci compte tenu de l'incroyable désordre des comptes étatiques et para-étatiques.

Les origines de cette situation tout à fait inacceptable sont connues des économistes. Elles se rattachent toutes au socialisme que nous connaissons depuis plusieurs décennies, que ce soit le socialisme de la fausse droite ou celui

de la vraie gauche. Dès lors que les contribuables acceptent d'alimenter la rivière argentée des ressources publiques, il n'est aucune raison de limiter les dépenses et l'endettement public devient une conséquence inévitable.

L'auteur décrit dans le dossier les dix scénarii éventuels d'une faillite et constate que neuf d'entre eux conduisent à une véritable catastrophe nationale et, peut-être, internationale par contagion inévitable.

La dernière hypothèse est la plus importante et la seule à prendre en considération, à savoir le remboursement de la dette. C'est là que contrairement à la propagande officielle, il est bon d'affirmer que l'endettement public peut être remboursé. Il y a, toutefois, des conditions.

LES CONDITIONS DU REMBOURSEMENT

La première est la plus difficile et son accomplissement éventuel faciliterait toutes les autres : c'est un changement complet de personnel politique. En effet la totalité du personnel politique est solidairement responsable par son avidité, sa légèreté ou sa lâcheté du flot des déficits publics avec en conséquence la paupérisation du pays : ce n'est pas avec les pyromanes que l'on peut éteindre l'incendie.

Il est frappant de constater comme déjà antérieurement signalé que les divers candidats présumés à la future élection présidentielle sont tous favorables dans les faits à la poursuite de l'endettement public, tout en proclamant le contraire. La difficulté de ce changement de classe politique est que, contrairement à beaucoup d'autres pays, la démocratie française est extraordinairement trafiquée au sommet afin de

barrer la route à tout intrus, lequel est chassé rapidement sans jugement.

La deuxième condition est que, si une nouvelle équipe arrive par chance à prendre le pouvoir, elle ne doit pas se limiter à un plan de rigueur mais « Libérer » la France du socialisme dans une totale rupture. Le changement doit réduire non le train de vie de l'État, expression destinée à endormir les citoyens, mais le train de vie personnel des politiques de toutes sortes en commençant par le sommet qui doit être exemplaire ; cette réduction nécessaire de train de vie devra être massive, à la différence des gentilles facéties qui sont annoncées à ce titre ces temps-ci.

Le déficit public doit être remplacé très rapidement par un surplus public avec non seulement arrêt de tout nouvel endettement mais début de remboursement. Les moyens de ce changement de braquet sont connus et la marge de manœuvre, là aussi malgré la propagande, est immense. La suppression d'un grand nombre d'administrations est nécessaire ainsi que la réduction de l'équipe ministérielle à une quinzaine au maximum.

Une troisième condition s'ajoute à savoir la vente d'une grande quantité de biens de l'État et des collectivités publiques. Comme le fait remarquer à juste titre le dossier en question ces biens sont considérables. Dans leur évaluation, il ne faut pas oublier les collections étatiques dont beaucoup dorment dans les caves des musées et parfois sont la proie d'utilisateurs indécents, comme la cour des Comptes l'a montré. La vente honnête d'une simple partie des biens publics parfaitement inutiles sera très suffisante pour rembourser les dettes avec l'aide du surplus annuel.

LES OBJECTIONS

Quand sera évoquée la vente de bâtiments de prestige ou d'œuvres d'art à des milliardaires étrangers, la presse essaiera d'attendrir la population. Il faudra expliquer que la situation est le fruit de 30 ans de socialisme qui plombent l'économie faisant de la France la risée

du monde entier et l'homme malade de l'Europe. Cette vente est aussi la seule façon en libérant l'économie de retrouver pour tous le chemin de la richesse. Alors, très vite, les Français pourront s'intéresser eux-mêmes aux œuvres d'art sans la tutelle insupportable d'un ministre de la culture dont le poste comme beaucoup d'autres doit être supprimé.

Le nouveau pouvoir ne risque-t-il pas d'être stoppé dans sa volonté par une foule d'obstacles légaux ? Il est certain que le gouvernement « Libérateur » devra obtenir les pleins pouvoirs pour une durée suffisamment longue et la constitution offre beaucoup de possibilités à cet égard. Au surplus, si dans les deux mois de grands impôts frappant beaucoup de gens sont supprimés et si des mesures spectaculaires de « Libération » sont décidées, le cercle vertueux de la crédibilité sera amorcé.

LES PERSPECTIVES

La seule véritable objection est le gel de la prétendue démocratie à la française signalée plus haut. Il est à craindre que le pouvoir « Libérateur » ne puisse pas arriver par une évolution naturelle tant la classe politique est cramponnée à ses privilèges et à sa richesse. Le projet se heurtera au mur d'argent formé par les intérêts solidaires de cette classe : voir la coalition disparate qui s'oppose à présent à tout effort de réduction de la pyramide insolente des collectivités territoriales et de leur enchevêtrement. Il est donc prévisible que cette « Libération » ne puisse survenir que dans des convulsions difficiles à imaginer par avance.

Mais finalement ces circonstances peuvent être favorables en montrant à tous la nécessité absolue de la rupture et en permettant au nouveau pouvoir, par une communication adaptée, de franchir les obstacles qui seront dressés sur sa route.

Michel de Poncins, le 20 septembre 2010

micheldeponcins@orange.fr

[Aller au dossier d'origine de ce texte](#)